



**DROIT ET CITOYENNETÉ
DES FEMMES ET DES FILLES
D C F**

I - INTRODUCTION

L'environnement sociopolitique et économique du Mali a depuis deux décennies enregistré des changements fondamentaux.

Ces changements qui portèrent sur la réforme de la décentralisation, l'élaboration de stratégies nationales de lutte contre la pauvreté et l'élaboration et la mise en œuvre de programme décennaux dans les domaines capitaux de la santé, de l'éducation et de la justice ont pour le but essentiel de renforcer le processus démocratique dans le pays.



Ces activités seront exécutées de manière participative créant aussi des conditions pour une large implication de tous les citoyens dans la gestion des affaires publiques.

Dans un tel environnement mouvant, la société civile malienne renforce ses compétences afin de participer activement à la définition, à l'influence de la mise en œuvre des politiques nationales mais surtout locales pour un développement durable.



En effet, le renforcement des compétences par l'information, l'éducation, la communication et la formation, leur dotation en certificats permet de promouvoir l'appropriation de leurs droits et devoirs et la culture du civisme.

L'enregistrement à la naissance, constitue en effet tout à la fois un droit fondamental de l'enfant, le premier maillon de l'état-civil et le socle de la citoyenneté.

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

REGION DE : Koulikoro
 CERCLE DE : Kati
 COMMUNE DE : N'Gaba Coro

CENTRE : Principal
 DE : N'Gaba Coro - Dant

Acte de naissance N° 56/Paj 2

VOLET N° 3

(Original remis au déclarant)

NINA

ENFANT

1. Date de naissance : Trois Février Deux Mille Douze
 2. Heure de naissance : /
 3. Prénom(s) : Sadio
 4. Nom : Traore
 5. Sexe : Femme
 6. Localité de naissance : /

FILIACTION

Père

7. Prénom(s) et Nom : Gaoussou Traore
 8. Age : /
 9. Domicile : N'Gaba Coro - Dant
 10. Nationalité déclarée : Malienne
 11. Profession : /

Mère

12. Prénom(s) et Nom : Anaja Traore
 13. Age : /
 14. Domicile : N'Gaba Coro - Dant
 15. Nationalité déclarée : Malienne
 16. Profession : /

DECLARANT

17. Prénom(s) et Nom : Gaoussou Traore
 18. Age : /
 19. Domicile : N'Gaba Coro - Dant
 20. N° de la déclaration et date : N° 279 du 9/03/2016
 21. Centre de : Tribunal Civil de Kati

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

22. Prénom(s) et Nom : Agaly Cissé
 23. Qualité : Maire
 24. Date : 11.03/2016
 25. Signature de l'Officier de l'Etat Civil



Selon les sources officielles 40% à 60% respectivement des naissances ne sont pas encore enregistrés au Mali.

Ce taux varie sensiblement que l'on se place dans les zones rurales ou urbaines et aussi selon le profil des parents.

Le faible taux d'enregistrement des différents faits d'état civil (naissance) dans les zones d'interventions des associations membres ont convaincu ces organisations, d'agir rapidement pour corriger ces lacunes préjudiciables aux femmes et aux enfants.

● Le non enregistrement de naissance constitue une violation de droit des enfants. En plus du faible taux d'enregistrement des naissances, les couples ont de moins en moins recours à l'officier de l'état civil pour la célébration du mariage.

Au Mali, seuls 40% des mariages sont enregistrés au niveau de l'état civil et le pourcentage est infime en ce qui concerne certaines localités du fait des us et coutumes en vigueur et selon les groupes culturels.

LES ACTIONS DE MUSONET

C'est à ce titre que notre Réseau de développement et de Communication des Femmes maliennes MUSONET en partenariat avec KULU de Danemark avons mise en place un programme appelé Droit et Citoyenneté des Femmes/DCF.

Ce programme contribue à relever le statut des femmes et filles à travers des actions de donation de certificats pour la scolarisation des filles en âge d'aller à l'école, et des certificats de mariages et cartes d'identités aux femmes afin qu'elles soient électrices et éligibles .

Ce projet est donc un instrument d'appui aux actions de ces organisations de base (les femmes et jeunes) en vue de jouir de leurs droits civils et politiques, de s'autonomiser, de pouvoir largement participer à la gestion de la vie publique d'une part et d'autre part à la promotion et la protection de leurs droits de citoyennes à part entière.

Le Réseau MUSONET/Mali, à travers Six (06) organisations membres (AMPJF ,AMASAFE ,PROMODEF ,COFEM,WILDAF , ODEF et ROAJELF- Mali)entend contribuer à l'enregistrement des enfants et des femmes sur les registres d'état civil par la délivrance d'actes de naissances, des cartes d'identités et la régularisation des mariages coutumiers par une campagne basée sur la sensibilisation et l'information sur l'enregistrement des actes d'état civil au Mali.







METHODOLOGIE

La méthodologie a été essentiellement participative à travers des séances de causeries / sensibilisations.

Ainsi les femmes et les jeunes, principaux bénéficiaires des activités au projet participent à la fois à des séances de réflexion pour analyser les causes de la faiblesse de l'enregistrement d'état civil et de trouver ensemble des solutions parce que c'est un projet et ne peut couvrir tout le monde .

De manière plus précise, les activités et toutes les stratégies locales sont utilisées pour une augmentation sensible du taux d'enregistrement des actes d'état civil et participation des femmes aux pouvoirs politiques dans les communes concernées.

Le projet contribue aux efforts du Ministère de l'Éducation Nationale du Mali à travers son Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) qui consiste à augmenter le taux de scolarisation des filles qui est passé de 74,0% à 64,0% en 2014, de les maintenir à l'école afin de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes dans tous les secteurs de la vie actives.



● V – LES ACTIVITES

Elle s'articulaient autour des points suivants :

- Contact avec les autorités,
- installation des équipes de mobilisation
- Information/Sensibilisation/ Formation.

• Formation des animatrices.

Cette session consistait à former les animatrices issues de chaque organisation membre du projet sur les modules suivants:

- Technique d'animation ;
- La connaissance des droits et devoirs du citoyen malien ;
- Les instruments juridiques sur les droits des femmes et des enfants ratifiés ou adoptés par le Mali

Les animatrices sont affectées à chaque chef-lieu ciblé du projet.

.

- Le contenu de la loi 06-024 du 28 juin 2006, portant Etat civil ;
- Le contenu du guide sur l'état civil ;
- Les enjeux du recensement à vocation d'Etat civil (RAVEC) ;

Le support utilisé pour cette animation est le guide sur l'état civil de la MACEC (Mission d'Appui à la Consolidation de l'état Civil).



Un programme d'animation a été élaboré impliquant toute la population : les représentants des organisations de jeunes et de femmes, les leaders communautaires, les chefs de familles, les élus locaux.

Ces séances de sensibilisation ont pour objectif essentiel d'inciter les populations à enregistrer les naissances, à officialiser leur union, et à connaître leurs droits et devoirs

Les recensements des enfants de parents pauvres ou groupes vulnérables et des femmes sans acte de naissance :

Les séances de sensibilisation dans les localités sont étaient mises à profit pour recenser les enfants et les femmes sans actes de naissance.

- L'organisation des cérémonies de remise des actes de naissances, des cartes d'identités et de célébration des mariages collectifs se fait lors de cérémonies publiques.

- Dans chaque localité ciblée, il est organisé en collaboration avec **les autorités administratives politiques et notabilités et parents d'enfants** les élus locaux, les responsables d'ONG féminines et les organisations membres de MUSONET, des cérémonies festives de remise des actes de naissance, cartes d'identités et certificats de mariages.

- **Nos activités dans les zones de conflits**
- Le Mali traverse depuis 2012 un moment tragique de son existence. La crise politique et sécuritaire que nous vivons depuis janvier 2012 est de loin la plus dévastatrice. La crise malienne vient malheureusement confirmer ce qui est communément accepté de nos jours que ce sont les femmes et les enfants qui constituent la couche la plus vulnérable de la population et souffrent le plus dans les conflits armés.

- En effet une fois encore les femmes et les enfants ont payé et continuent de payer le plus lourd tribut de la situation d'insécurité sur l'ensemble du territoire et particulièrement dans les régions du nord qui ont subit l'occupation barbare et sanguinaire des mouvements armées djihadistes et sécessionnistes.



- En effet, depuis le début du conflit armé et notamment au cours des mois d'occupation, les femmes des régions de Kidal, Tombouctou, Gao et Mopti ont subies des violences et traitements inhumains de toutes natures. Les violences physiques, psychologiques, économiques, culturelles sont devenues le quotidien des femmes et de leurs enfants.
-

- Près de 300 000 personnes dont 75% sont des femmes et des enfants ont fui les régions du nord devenant ainsi des déplacés internes et des réfugiés dans les pays voisins. Ces femmes et enfants qui vivent aujourd'hui dans la précarité extrême ont pour la grande majorité d'entre elles perdu toute leur autonomie et leur fierté.

- En imposant une application erronée de la Charia les « islamistes » armés ont forcé nos sœurs et nos enfants du Nord à des modes de vie contraire à leurs habitudes tels que : l'interdiction de mener des activités économiques, de partir seule dans des lieux publiques, de parler à des hommes, l'obligation de porter le voile intégral etc... .
- Tous les manquements à ces pratiques ont entraîné systématiquement la lapidation, la flagellation, la prison et autres sanctions humiliantes et dégradantes.



- **VI – Suivi Evaluation :**
 - **Visites de terrain**
- **Interviews des bénéficiaires publiées sur le site de nos partenaires**
- **Rapport final : état définitif d'exécution des activités**
- **Evaluation finale**
- **Audit**

Conclusion

Au-delà de la volonté politique, des défis existent encore quant à la réalisation de ce droit pour assurer un avenir meilleur des enfants au moment où les ODD exigent que personne ne doit être laissé de côté.



